



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Insertion par l'activité économique (IAE)

Question écrite n° 31241

Texte de la question

M. Michel Larive attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, sur la situation du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE). Plus de 140 000 personnes éloignées de l'emploi (notamment les chômeurs de longue durée, les personnes bénéficiant de minimas sociaux, les jeunes ou encore les travailleurs reconnus handicapés) sont aujourd'hui accompagnées par des associations et des entreprises du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE). Dans le contexte de la crise sanitaire, l'action des structures IAE a permis de porter assistance à ces personnes fragiles, précarisées et isolées. Cependant, la poursuite des actions sociales et solidaires semble « malheureusement » avoir un prix. Aujourd'hui, des pertes de chiffre d'affaires et des surcoûts liés au maintien de leur activité ont été constatés dans la plupart des 4 000 structures de l'IAE qui émaillent le territoire national. Cela menace concrètement la résilience et la capacité d'agir de ces structures. Or, les personnes accompagnées par l'IAE doivent absolument pouvoir continuer à bénéficier d'une aide à l'insertion, car la situation de ce public risque de s'aggraver avec la récession économique à venir. De plus, le nombre de personnes nécessitant d'être accompagnés dans le cadre du pacte IAE pourrait augmenter en cas de mise au chômage massif des travailleurs. Pour ces raisons, M. le député lui demande ce qu'elle compte mettre en place pour aider le secteur de l'insertion par l'activité économique. Il considère qu'élaborer un fonds spécifique d'urgence pourrait être la solution. Le secteur de l'IAE représente aussi un levier stratégique dont dispose l'État pour mener une politique de relance sociale et écologique. En favorisant l'emploi des publics précaires, en développant des services pour les plus fragiles, en agissant pour la relocalisation de certaines activités, l'IAE appelle à bâtir une « économie du temps long ». C'est la réponse économique que l'on se doit d'apporter à cette crise. Il souhaite connaître sa position sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Michel Larive](#)

Circonscription : Ariège (2^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31241

Rubrique : Économie sociale et solidaire

Ministère interrogé : [Travail, emploi et insertion](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juillet 2020](#), page 4953

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)